



FOCUS AC203

- Le CFM couvre 3 postes budgétaires :
 - Réunions transnationales
 - Événements de dissémination
 - Activités d'apprentissage

- La demande est effectuée par l'organisme coordinateur pour l'ensemble des partenaires





LES CAS CFM COVID-19 – AC2



I. REUNION TRANSNATIONALE

Conditions :

- Réunion annulée et
- Frais engagés non remboursables ou partiellement remboursables

Prise en charge :

- Forfaitaire selon les barèmes kilométriques

Si :

- Remboursement total des dépenses par les opérateurs de voyage ou
- Possibilité de report ou à distance (pas de frais engagé)

=> Il n'est pas nécessaire de déclarer un CFM





II. EVENEMENT DE DISSEMINATION

Conditions :

- Événement annulé et
- Frais engagés non remboursables ou partiellement remboursables

Prise en charge :

- Remboursement à hauteur des dépenses réellement encourues (dans la limite du contrat)

Si :

- Remboursement total des dépenses ou
- Possibilité de report ou à distance (pas de frais engagé)

=> Il n'est pas nécessaire de déclarer un CFM



FOCUS AC203



III. ACTIVITE D'APPRENTISSAGE, D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

3 cas de figure



CAS A

- Interruption d'une activité
- Retour anticipé dans le pays d'envoi



CAS B

- Interruption d'une activité
- Participants toujours présents dans le pays d'accueil



CAS C

- Activité annulée avant sa tenue
- Frais engagés et non recouvrables

Cas majoritaire pour les projets AC2





QUESTIONS FREQUENTES AC203



Dans le cas d'une réunion transnationale annulée dont les frais de déplacement sont non-remboursables, dans quelle mesure cette activité sera prise en charge?



Les frais de participation pourront être accordés selon les barèmes définis par les tranches kilométriques





QUESTIONS FREQUENTES AC203



Dans le cas d'un événement de dissémination annulé dont les frais d'organisation ont été partiellement remboursés, dans quelle mesure cette activité sera prise en charge?



La prise en charge pourra se faire à hauteur des dépenses réellement encourues, c'est-à-dire sur la base des frais réels et dans la limite du contrat





QUESTIONS FREQUENTES AC203



Mon programme d'études intensif a été annulé. Les billets d'avion ainsi que l'hôtel ne sont pas remboursables. Comment mon PEI sera pris en charge?



Le PEI pourra être pris en charge sur la base des barèmes définis par les tranches kilométriques pour les frais de voyage, et à hauteur des dépenses réellement encourues pour les frais de soutien individuel





QUESTIONS FREQUENTES AC203



Notre réunion transnationale a été annulée. Nous avons acheté les billets d'avion, et la compagnie aérienne nous propose des bons utilisables sur une certaine durée. Dois-je demander un CFM?



Non, dans la mesure où il y a la possibilité d'un report, il n'y a pas de demande de CFM possible





QUESTIONS FREQUENTES AC203



Je change le format de mon événement de dissémination. Dois-je demander un CFM?

Dans la mesure où aucun frais n'a été engagé pour mon événement en présentiel, il n'est pas nécessaire de demander un CFM.

Si des frais ont été engagés et sont non remboursables, il est possible de faire une demande de CFM et de faire un nouvel événement en virtuel





QUESTIONS FREQUENTES AC203



J'ai la possibilité de reporter mon activité d'apprentissage à une date postérieure à la date de fin de contrat. Puis-je demander une prolongation?

**Les conventions 2017 peuvent demander une prolongation de 4 supplémentaires (à titre exceptionnel et dérogatoire)
Les conventions 2018 et 2019 peuvent demander une prolongation de 6 mois supplémentaires dans la limite du 31 août de N+3.**

